

# DISTRICT DE L'YONNE

# DE FOOTBALL

Le Journ@l



## Partenaires

AUXERRE  
SPORTS

LA BRASSERIE  
BBY  
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



## UNE JOURNÉE PAS COMME LES AUTRES !

## Partenaires



L'YONNE  
RÉPUBLICAINE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE  
ET DE LA  
PROTECTION DES POPULATIONS



Journée de la Femme

Samedi 17 mars 2018



Au District de l'Yonne de Football, nous savons que la « Journée de la Femme », c'est tous les jours... ! Mais, dans notre politique de développement de la mixité et du rôle des femmes dans notre sport, nous tenons à récompenser ces icaunaises, qui œuvrent chaque jour pour notre football...

Page 5

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

## Sommaire

- ⚽ **Informations** Pages 1 à 6
- ⚽ **Actualités** Pages 7 à 10
- ⚽ **Procès-Verbaux** Pages 11 à 16

## Agenda de la semaine

- Lundi 19 :**
- Mardi 20 :**
- Mercredi 21 :** Commission sportive
- Jedi 22 :** Commission de discipline
- Vendredi 23 :**
- Samedi 24 :**

### L'OPÉRATION « PEF DE L'ANNÉE » EST LANCÉE !



Lancé depuis 2014 par la Fédération Française de Football, le Programme Educatif Fédéral continue son ascension fulgurante auprès des licenciés, et représente un élément essentiel dans la politique de développement de nos clubs.

Permettant de sensibiliser les jeunes licencié(e)s aux règles de vie et de jeu, cet outil pédagogique va passer un

nouveau cap cette saison, sur notre territoire régional, avec la mise en place de l'Opération « PEF de l'Année ».

Au travers de cette opération, c'est une nouvelle action de valorisation, portée par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et son Partenaire, le Crédit Agricole, qui permettra de récompenser la politique éducative de nombreux clubs régionaux.

Pour les clubs souhaitant s'inscrire à cette opération, il vous suffit de remplir la fiche d'inscription se trouvant en bas de l'article et de la renvoyer, avec vos fiches actions PEF réalisées au cours de la saison à Bruno BILLOTTE.

Les clubs ayant mis en place une politique éducative régulière, tout au long de la saison, seront récompensés par une dotation (la liste des lauréats sera connue en fin de saison).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de notre Conseiller Technique Bruno BILLOTTE DAP ou de Clara SIDOBRE, CTR Responsable du Développement de l'Animation des Pratiques.

[Fiche d'inscription](#)

#### Contact

Bruno BILLOTTE – [bbillotte@yonne.fff.fr](mailto:bbillotte@yonne.fff.fr) – 06.45.73.92.24

# CDA : QUESTIONNAIRE DE FORMATION N°2

Le pôle formation de la **Commission Départementale d'Arbitrage** met à votre disposition le questionnaire de formation continue n°2. Il est à retourner avant le 3 avril par voie postale à Quentin GUIDOU (adresse mentionnée sur la page de garde).

Les arbitres issus de la dernière formation initiale sont également dans l'obligation de renvoyer ce questionnaire :

[Questionnaire n°2](#)

Également mis à votre disposition, l'**IFAB** (International Football Association Board) 2017/2018.



## 3 JOURS POUR DEVENIR ARBITRE

**Les inscriptions aux stages inter-district « 3 Jours pour devenir Arbitre » sont officiellement ouvertes ! Cette saison, ce sont bien 2 stages qui seront organisés durant les vacances de pâques.**

Le premier, ouvert à tout public, se déroulera à Grandvillars du 7 au 9 avril et le second, à destination des jeunes de 14 à 22 ans, à Autun du 18 au 20 avril. La date butoir des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> avril. Passée cette date, les responsables Jacques BADET et Christophe ADAM se chargeront d'envoyer aux stagiaires retenus les informations pratiques. Les inscriptions seront prises en compte selon la date de réception de celles-ci.

*Nous encourageons les personnes intéressées à se lancer dans l'aventure !*

- [Affiche](#)
- [Bulletin d'inscription](#)

## COORDONNÉES DES STRUCTURES FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Le District de l'Yonne de Football vous propose de découvrir des documents interactifs répertoriant l'ensemble des Structures Football en milieu Scolaire (Collèges et Lycées) de la région Bourgogne Franche-Comté – saison 2017/2018. Vous y trouverez notamment les coordonnées des responsables, ainsi que de nombreuses informations sur les concours d'entrée. (Dernière mise à jour le 9 Mars 2018).

[Sections Sportives Collèges](#)  
[Sections Sportives Lycées](#)

# SOUTENEZ L'AJA... ... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA ([billetterie@aja.fr](mailto:billetterie@aja.fr)) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ([billetterie@aja.fr](mailto:billetterie@aja.fr) / 03.86.72.32.30),
- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

*Bon de commande*



## UNE OFFRE SPÉCIALE « CLUBS » POUR AJA / FBBP

À l'occasion de la 31ème journée de Domino's Ligue 2, l'AJ Auxerre met en place une opération d'envergure à l'attention des clubs de notre Ligue, pour la réception de Bourg-Peronnas, le vendredi 30 mars à 20h.

Les clubs Burgo-Comtois ont donc la possibilité de commander des places à tarifs réduits pour les licenciés de -18 ans.

Afin de réaliser une belle fête du football, l'AJA proposera également un village « animations » ouvert au public à partir de 18h30.

Pour profiter de cette offre, les clubs devront retourner le bon de commande ci-dessous à l'adresse [billetterie@aja.fr](mailto:billetterie@aja.fr) avant le **jeudi 29 mars 2018**.

Rendez-vous sur le site [aja.fr](http://aja.fr) pour plus d'informations sur cet événement.

[Bon de commande](#)

# AJ AUXERRE BOURG-EN-BRESSE

VENDREDI 30 MARS - 20H



#PLUSFORTSAVECVOUS

INFOS et BILLETTERIE : 03 86 72 32 30

[www.aja.fr](http://www.aja.fr)

SPONSORS OFFICIELS

LOUALTY

ServiStores

BigMat

JEANNIN

Groupama

Cichy  
Manutention

昆仑山 崑山礦泉水  
For Water For You



PARTENAIRES OFFICIELS

ryonne  
republicaine

Elite  
RESTAURATION

macron  
TECHNICAL SPORTSWEAR



VIENS VIVRE COMME  
UN PRO !



## STAGES 2018 A.J. AUXERRE FOOTBALL

GARÇONS ET FILLES DE 7 À 14 ANS

- ✳ STAGES SUPERVISÉS PAR LA CELLULE DE RECRUTEMENT A.J. AUXERRE.
- ✳ UNE TENUE A.J. AUXERRE FOOTBALL OFFERTE - ÉQUIPEMENTIER MACRON
- ✳ ACTIVITÉS ET ANIMATIONS TOUS LES JOURS.
- ✳ RENCONTRE AVEC LES JOUEURS DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE
- ✳ POSSIBILITÉ D'ASSOCIER PERFECTIONNEMENT FOOTBALL ET RENFORCEMENT SCOLAIRE AU SEIN DU CENTRE DE FORMATION.

STAGES AGRÉÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

### TARIFS STAGE A.J.A AUXERRE

AVRIL 2018		JUILLET 2018		ACADOMIA (OPTION)
SANS HÉBERGEMENT	AVEC HÉBERGEMENT	SANS HÉBERGEMENT		120€ / SEMAINE - 1H30 / JOUR
DU 9 AU 13 AVRIL	DU 8 AU 14 JUILLET	DU 8 AU 13 JUILLET		INITIATION OU PERFECTIONNEMENT AU CHOIX
A.J.A 180€ / SEMAINE	DU 15 AU 21 JUILLET	DU 15 AU 20 JUILLET		ANGLAIS / FRANÇAIS / MATHÉMATIQUES
	A.J.A 550€ / SEMAINE	DU 23 AU 27 JUILLET		
		A.J.A 280€ / SEMAINE		

CONTACT : [stages@aja.fr](mailto:stages@aja.fr) - 03.86.72.32.32

**ACADOMIA**  
AJ AUXERRE



# *Journée de la Femme*

## **Samedi 17 mars 2018**

Réunir les dirigeantes, éducatrices et arbitres du football icaunais



## ACTUALITÉS

# UNE JOURNÉE PAS COMME LES AUTRES !



*Journée de la Femme*



Samedi 17 mars 2018



**Au District de l'Yonne de Football, nous savons que la « Journée de la Femme », c'est tous les jours... ! Mais, dans notre politique de développement de la mixité et du rôle des femmes dans notre sport, nous tenons à récompenser ces icaunaises, qui œuvrent chaque jour pour notre football.**

C'est donc pour une journée haute en couleurs et en surprises que nous accueillerons les différentes actrices du football icaunais ! Dirigeantes, éducatrices et arbitres pourront profiter de la présence de Brigitte HENRIQUES, Vice-Présidente Déléguée de la Fédération Française de Football et de Marinette PICHON, meilleure buteuse de l'équipe de France !

Des privilégiées au programme chargé le 17 mars prochain... avec une matinée sous le signe de la Coupe du Monde Féminine 2019 où nos convives pourront, avant un déjeuner convivial, découvrir en exclusivité les informations concernant cette prestigieuse compétition. Poursuivi d'un après-midi au sein de l'AJ Auxerre avec une visite des locaux puis des tables rondes où des échanges autour de la politique fédérale de Féminisation animeront les loges de l'Abbé Deschamps.

**Nous savons que ce sont les bénévoles qui font vivre un club, c'est pour cela qu'il est essentiel de les remercier et de les assurer de notre soutien.**

*Nous souhaitons en avance, une excellente Journée de la Femme à toutes les femmes mais plus particulièrement à nos licenciées.*



## « S'INVESTIR AUPRÈS DES JEUNES ET DES MOINS JEUNES »



Dans le cadre de l'opération « Bénévole du mois » mise en place par la Fédération Française de Football, nous nous sommes rendus au FC SENS à la rencontre de Bernard PRETRE, dirigeant depuis des années.



### Quel est votre parcours footballistique ?

J'ai commencé le foot étant minot, à l'âge de 9 ans. Mon père était président d'un petit club de village, j'ai eu cette chance. Cela m'a permis de regarder les équipes seniors. Il s'est formée une équipe « minimes » puis j'ai joué en « cadets » et en seniors. J'ai fait plusieurs clubs jusqu'à la fusion entre l'alliance et le club de Sens. J'ai terminé à l'Alliance Sens quand Monsieur BARRET était président. Ensuite, je me suis rendu au FC SENS, mes enfants y étaient en « débutants », tout est parti de là. La première année, j'étais accompagnateur, je m'intéressais, j'aimais le football... Puis quelques licenciés du club m'ont demandé si je voulais être dirigeant et j'ai accepté. Je

m'occupais des U8/U9. J'ai eu ma licence de dirigeant en 1997. Je ne pouvais pas faire l'entraînement le mercredi car je travaillais donc j'étais sur les plateaux le samedi et les tournois. Mohamed EL FARES m'a fait passer mon diplôme d'initiateur. J'ai pu me libérer le mercredi et j'ai entraîné avec Franck qui est malheureusement décédé en juillet 2017. Nous étions comme deux frères... Nous avons entraîné les petits pendant presque 20 ans ensemble, c'est très triste de se retrouver sans lui du jour au lendemain... Donc j'ai continué, je suis toujours avec les petits et maintenant avec Mohamed ISMAILI je m'occupe également des U14 Féminines. Le samedi matin, c'est les filles et l'après-midi, c'est les débutants...

J'ai déjà effectué une journée de formation à MONTCHANIN pour la sécurité lorsque l'équipe Seniors était en CFA2. En DH aussi.

### Quelles sont vos missions au sein du club ?

Je suis polyvalent... Je fais la sécurité, l'intendance... Quand ils ont besoin d'aide, je suis le premier à les aider. Je suis aussi bénévole du TSF ([Tournoi Sans Frontières](#)) !

### **Quel est votre plus beau souvenir ?**

Il y en a plusieurs... Mon plus beau souvenir c'est d'avoir joué en SEINE-ET-MARNE à ÉGREVILLE... je travaillais dans ce petit village donc j'y jouais au football. C'était très intéressant, le niveau était un peu plus élevé que dans l'Yonne.

Et pour le FC Sens, leur parcours en Coupe de France était vraiment sympa... un 32ème de Finale. C'était très intéressant... je suis fier de cette équipe.

### **Quel regard portez-vous sur le bénévolat d'aujourd'hui ?**

Des bénévoles il y en a de moins en moins. Les petits clubs comme les grands souffrent de ce manque. Cela concerne aussi les arbitres... Les petits clubs sont pénalisés. Pour les bénévoles c'est malheureux... et je ne pense pas que ce soit qu'au foot. C'est un gros problème.

### **Avez-vous un message à faire passer à nos précieux bénévoles ?**

Et bien qu'ils restent dans leur club, qu'ils continuent de s'investir auprès des jeunes et des moins jeunes. S'occuper des enfants c'est très bien... c'est presque un métier. Il faut aimer les enfants ! On les respecte, ils nous respectent. C'est mon point de vue...

### **Vous consacrez votre vie au foot...**

Oui, j'y suis le mercredi, le samedi... J'ai vu mes enfants jouer à GRON. Le samedi je faisais les plateaux avec les petits à SENS et le dimanche j'allais à GRON et je faisais la touche aux Seniors. Une famille de footeux...

### **Portrait Chinois**

**Si vous étiez un club :** l'AS ST ETIENNE !...

**Si vous étiez une couleur :** vert !

**Si vous étiez un joueur ?** Dominique ROCHETEAU

**Si vous étiez un chiffre ou un nombre :** le 7



## ON N'OUBLIE PAS LES CPD FÉMININS !



**Ce mercredi 14 mars, nous avons profité du beau temps et du terrain synthétique de Champs-Sur-Yonne pour réunir des joueuses U12F et U13F du département dans le cadre d'un Centre de Perfectionnement Départemental.**

Un rassemblement qui a réuni 24 joueuses autour de Johan RADET, CTD de l'Yonne et de la Nièvre, Guillaume PERLIN, Catherine BOLLEA, Jérôme BRIFFAUX et Michel PASSAROTTO, Éducateurs sportifs. Pour un après-midi constructif et convivial, les filles ont formés 2 groupes afin de pouvoir s'échauffer au mieux et procéder aux exercices spécifiques selon leur poste. Les 2 gardiennes ont profité des ateliers mis en place par Jérôme. Les différents exercices techniques ont pu être observés et corrigés par les différents éducateurs, sous les yeux des parents présents autour du terrain.

La séance s'est terminée par des matchs aux alentours de 16h00, avant le goûter pris en commun.

*Remerciements à la municipalité et au club de Champs-Sur-Yonne pour le prêt des installations sportives.*

# PROCES - VERBAUX

PV 219 Sp 31

Auxerre le 14 mars 2018

**Présents** : MM Trinquesse - Barrault - Rollin - Mme Chéry-Floch

**Invité** : Mr Schminke

**Assiste** : Mme Lantelme (administrative)

## 1. Match arrêté

### **Match 50634.2 du 11.03.18 Tanlay - Etivey D4 gr D**

Match arrêté à la 60ème minute.

La commission, vu le motif inscrit sur la FMI concernant le non déroulement de la rencontre : terrain impraticable suite à un orage,

- donne ce match à rejouer le 29 avril 2018.

## 2. Forfaits

### **Match 50735.2 du 11.03.18 Chatel Censoir - Monéteau 2 D2 gr B**

La commission, vu le courriel du club de Monéteau en date du 10.03.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Monéteau 2,
- score : Chatel Censoir = 3 buts, 3 pts / Monéteau 2 = 0 but, -1 pt,
- amende 45 € au club de Monéteau 2.

### **Match 50371.2 du 11.03.18 Guillon - Neuvy Sautour 2 D3 gr C**

La commission, vu le courriel du club de Neuvy Sautour en date du 10.03.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Neuvy Sautour 2,
- score : Guillon = 3 buts, 3 pts / Neuvy Sautour 2 = 0 but, -1 pt,
- amende 45 € au club de Neuvy Sautour.

### **Match 50552.1 du 04.03.18 Aillant 2 - Serein AS 2 D4 gr B**

La commission, vu les pièces au dossier, prend note du rapport de l'arbitre, Mr Ballu,

- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Serein AS 2,
- score : Aillant 2 = 3 buts, 3 pts / Serein AS 2 = 0 but, -1 pt,
- donne match retour à jouer le 10 juin 2016 à Aillant.
- amende 90 € au club de Serein AS.

### **Match 50635.2 du 11.03.18 Ravières - Avallon Vauban FC 3 D4 gr D**

La commission, vu le courriel du club d'Avallon Vauban FC en date du 10.03.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Avallon Vauban FC 3,
- score : Ravières = 3 buts, 3 pts / Avallon Vauban FC 3 = 0 but, -1 pt,
- amende 45 € au club d'Avallon Vauban FC.

### **Match 52485.1 du 10.03.18 St Georges - Charmoy U13 D4 gr B**

La commission, vu le courriel du club de Charmoy en date du 09.03.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Charmoy,
- score : St Georges = 3 buts, 3 pts / Charmoy = 0 but, -1 pt,
- donne match retour à jouer le 19 mai 2018 à St Georges,
- amende 20 € au club de Charmoy.

### **Match 52523.1 du 10.03.18 Joigny 3 - Véron/Gron U13 D4 gr C**

La commission, vu le courriel du club de Joigny en date du 09.03.18 et du 14.03.18,

- dit l'équipe U13 de Joigny 3 en forfait général,
- amende 120 € au club de Joigny.

## **3. Matchs non joués**

### **Match 51767.1 du 04.03.18 St Sérotin - Serein AS Coupe Prével**

La commission prend note de la réception du rapport de l'arbitre confirmant l'impraticabilité du terrain et confirme le report de ce match à la date du 25 mars 2018.

### **Match 50269.1 du 04.03.18 Gron 2 - Cerisiers 2 D3 gr A**

La commission prend note de la réception du rapport de l'arbitre confirmant l'impraticabilité du terrain et donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> avril 2018.

### **Match 50436.2 du 11.03.18 Villeneuve L'Archevêque - Sergines D4 gr A**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 29 avril 2018.

### **Match 50571.2 du 11.03.18 Andryes 2 - Perrigny D4 gr C**

La commission, vu l'arrêté municipal de la Mairie d'Andryes en date du 9 mars 2018, donne ce match à jouer le 25 mars 2018.

### **Match 52017.1 du 10.03.18 Gron/St Clément - FC Gatinais U18 D3 gr A**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 14 avril 2018.

### **Match 51939.1 du 24.02.18 Gron/Paron FC 2 - Tonnerre/Varennes CYU15**

La commission, vu les pièces au dossier, sans réponse des deux clubs pour proposer une date de report,

- prend note du courriel du club de Tonnerre en date du 13 mars 2018,
- donne ce match à jouer le **mercredi 28 mars 2018 à 16 h 00, date impérative**,
- rappelle que le prochain tour de CY U15 a lieu le 21 avril 2018.

## **4. Changements dates, horaires, terrains**

### **Match 50311.2 du 18.03.18 Charmoy 2 - Fleury La Vallée D3 gr B**

La commission, vu le courriel du club de Charmoy en date du 12.03.18, donne ce match à jouer le 18 mars 2018 à 13 h 00 sur le terrain stabilisé de Charmoy.

### **Match 50374.2 du 18.03.18 Auxerre Sp Citoyens - Avallon Vauban FC 2 D3 gr C**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 29 avril 2018.

Amende 15 € au club d'Auxerre Sp Citoyens (changement de date).

### **Match 50423.2 du 01.05.18 Malay Le Grand 2 - Sergines D4 gr A**

Demande de report de match du club de Malay Le Grand en date du 12.03.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 25 mars 2018.

### **Match 50680.2 du 10.06.18 Arcy Sur Cure - Etivey D4 gr D**

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que le match aller le 4 mars 2018 a eu lieu à Arcy Sur Cure,
- inverse le match retour et donne match à jouer le 10 juin 2018 à Etivey.

#### **Match 51956.1 du 17.03.18 St Clément Onze - Tonnerre U18 D1**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- inverse la rencontre et donne ce match aller à jouer le 17 mars 2018 à Tonnerre,
- donne match retour à jouer le 28 avril 2018 à St Clément.

#### **Match 51994.1 du 10.03.18 St Julien - Monéteau U18 D2**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, prend note de l'inversion du match aller (joué à Monéteau), et donne match retour à jouer le 19 mai 2018 à St Julien.

#### **Match 51985.1 du 17.03.18 Chevannes - Charbuy U18 D2**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- inverse la rencontre et donne ce match aller à jouer le 17 mars 2018 à 13 h 30 à Charbuy,
- donne match retour à jouer le 28 avril 2018 à Chevannes.

#### **Match 52043.1 du 17.03.18 Gron/Paron FC 2 - Diges.Pourrain/Toucy U15 D1**

La commission, vu le courriel du club de Gron en date du 13.03.18, donne ce match à jouer le 17 mars 2018 à 14 h 00 à Gron.

#### **Match 52044.1 du 17.03.18 Chevannes - Tonnerre/Varennes U15 D1**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 17 mars 2018 à 16 h 00 à Chevannes.

#### **Match 52045.1 du 17.03.18 St Clément Onze - Héry 15 D1**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- inverse la rencontre et donne ce match aller à jouer le 17 mars 2018 à Seignelay (terrain de repli d'Héry),
- donne match retour à jouer le 5 mai 2018 à St Clément.

#### **Match 52534.1 du 17.03.18 Tonnerre/Varennes 2 - Aillant U15 D3 gr A**

La commission, vu le courriel du club de Tonnerre en date du 14.03.18,

- donne ce match à jouer le 17 mars 2018 à 14 h 00 sur le terrain stabilisé de Tonnerre (en lever de rideau du match U18 - match inversé - voir ci-dessus).

#### **Courriel du club de St Clément - terrain de repli**

La commission en prend note et demande au club de St Clément de transmettre l'autorisation de la commune de Noé pour l'utilisation de ces installations.

## **5. Feuilles de match informatisées non parvenues**

#### **Match 51942.1 du 11.03.18 Avallon Vauban FC - St Denis Les Sens CY féminine à 8**

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Avallon Vauban FC = 1 / St Denis Les Sens = 4,
- dit l'équipe de St Denis Les Sens qualifiée pour le prochain tour de CY féminine à 8.

#### **Match 52054.1 du 10.03.18 Auxerre Sp Citoyens - Champs/Yonne U15 D1**

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Auxerre Sp Citoyens = 1 - Champs/Yonne = 4.

### **Match 52082.1 du 10.03.18 Pont sur Yonne - St Georges U15 D2**

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Pont/Yonne = 0 / St Georges = 1.

### **Match 52083.1 du 10.03.18 Courson - Vergigny U15 D2**

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel du club de Courson,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Courson = 9 / Vergigny = 0.

### **Match 52543.1 du 10.03.18 Auxerre AJ 2 - Avallon CO 2 U15 D3 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- attendu que le club d'Avallon CO n'a pas transmis sur la tablette sa composition d'équipe dans le temps impartis,
- enregistre le résultat : Auxerre AJ 2 = 9 / Avallon 2 = 1,
- amende 46 € au club d'Avallon CO (non transmission).

### **Match 52546.1 du 10.03.18 Tonnerre/Varennnes 2 - Magny U15 D3 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat = Tonnerre/Varennnes 2 = 4 / Magny = 6
- rappelle aux clubs de ce groupe, que le club de Tonnerre, suite à un problème informatique ne peut pas utiliser la tablette pour cette compétition,
- par conséquent le club de Tonnerre doit utiliser une feuille de match papier pour chaque rencontre.

## **6. Questions diverses**

### **Match 50747.2 du 18.03.18 Chatel Censoir FC - Vergigny D2 gr B**

Courriel du club de Vergigny en date du 13.03.18 : demande de délégué.

La commission a transmis cette demande à la commission de délégué.

### **Match 50304.2 du 11.03.18 Toucy 2 - Cheny D3 gr B**

Courriel du club de Toucy en date du 12.03.18 signalant la blessure du joueur Ravisé Quentin de Toucy.

La commission,

- demande à l'arbitre de la rencontre, Mr Mary, de transmettre par écrit, son rapport sur cette blessure, et ce pour le mardi 20 mars 2018.
- prend note du courriel du club de Toucy et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

### **Match 50634.2 du 11.03.18 Tanlay - Etivey D4 gr D**

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du courriel du club de Tanlay en date du 12.03.18 signalant la blessure non inscrite sur la feuille de match du joueur Poireaudau Jérôme du club Tanlay
- souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

### **Match 50638.2 du 18.03.18 Arcy Sur Cure - Magny 2 D4 gr D**

Courriel du club d'Arcy Sur Cure en date du 09.03.18 : demande d'arbitre.

La commission a transmis à ce courriel à la CDA qui ne peut satisfaire cette demande, faute d'arbitre de libre.

### **Match 52543.1 du 10.03.18 Auxerre AJ 2 - Avallon CO 2 U15 D3 gr A**

Courriel du club d'Auxerre AJ en date du 13.03.18.

La commission prend note du remplacement du gardien de but de l'équipe de l'Auxerre AJ 2 pour cette rencontre.

### **Match 52333.1 du 10.03.18 Cerisiers - Joigny 3 U13 D2 gr B**

Courriel du club de Cerisiers en date du 12.03.18 signalant la blessure du joueur Vincent Alex de Cerisiers.

La commission en prend note et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

### **Absences d'arbitre**

La commission prend note des absences d'arbitres désignés pour les journées des 10 et 11 mars 2018 et transmet à la C.D.A. :

- D3 gr C 50370.2 St Bris 2 - Varennes 2
- D3 gr C 50368.2 Andryes - Asquins
- U15 D2 52083.1 Courson - Vergigny
- U15 D3 gr A 52546.1 Tonnerre/Varennes 2 - Magny
- U15 D3 gr B 52108.1 Serein AS/Neuvy Sautour - Sens Franco Portugais
- U15 D3 gr B 52110.1 Gurgy/Charmoy - Fontaine La Gaillarde

## **7. Désignation des délégués**

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

### **Journée du 18 mars 2018**

- D1 50023.2 Véron - FC Gatinais : Mr Favereaux
- D2 gr A 50111.2 Sens Jeunesse - Sens Racing Club 2 : Mme Chéry-Floch
- D4 gr C 50572.2 Bléneau - Andryes 2 : Mme Vié
- D4 gr C 50574.2 Auxerre Aigles - Courson : Mr Ménard

## **8. Tournois**

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Gron - tournoi U6 à U9 le 2 juin 2018
- Gron - tournoi U10 à U13 le 3 juin 2018
- Gron - tournoi U16/U17 le 23 juin 2018
- Gron - tournoi seniors le 24 juin 2018
- Héry - tournoi seniors féminines le 20 mai 2018
- Héry - tournoi U11 et U13 le 21 mai 2018

*Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.*

## **9. Situation financière des clubs**

La commission,

- en application de l'annuaire du District de l'Yonne - article 44 alinéa 2 du règlement :  
« 1. Chaque club ayant un compte ouvert au district, il sera envoyé périodiquement des relevés avec nécessité pour le club de régler le solde sous quinzaine.
- 2. En cas de non-paiement à la suite de deux rappels écrits ou par voie électronique effectués, le club sera pénalisé d'un point par match joué par l'équipe supérieure du club et pourra être suspendu de ses droits, et ce jusqu'à règlement des sommes dues.
- 3. Le fait de porter au compte du club certaines perceptions ne saurait exclure le paiement des sommes dues dans les cas prévus aux règlements dans les délais impartis.»
- prend note de l'extrait du PV du Comité de Direction du 29 août 2017  
Le Comité de Direction transmet à la commission sportive pour application de l'article 44 alinéa 2 la situation financière des clubs suivants qui seront pénalisés d'un point par match joué par l'équipe supérieure du club jusqu'à règlement des sommes dues :
- par conséquent, il est retiré un point au classement pour l'équipe suivante :
  - Champignelles = départemental 4 gr C
  - Villeneuve sur Yonne = départemental 4 gr B

## **10. Prochaines réunions**

Mercredi 21 mars 2018 à 16 h 00

MM Trinquesse - Batréau - Rollin - Mme Chéry-Floch

Mercredi 28 mars 2018 à 16 h 00

MM Trinquesse – Barrault – Rollin – Mme Chéry-Floch

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»*

Le Président de Commission  
Jean-Louis Trinquesse

Le Secrétaire de séance  
Pascal Rollin